

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** illbruck SP350
- **Code du produit:** T-I-SP350
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Étanchement pour jointures
Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
tremco illbruck GmbH
Zweigniederlassung Traunreut
Traunring 65, D - 83301 Traunreut
Tel: +49 (0) 8669 34100, Fax: +49 (0) 8669 9784
msds@tremco-illbruck.com
- **Service chargé des renseignements:**
tremco illbruck S.A.S.
Valparc - Oberhausbergen CS73003, F - 67033 Strasbourg, Cedex 2
T: +33 (0) 971001420, F: +33 (0) 388761556
www.tremco-illbruck.com, info-fr@tremco-illbruck.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Pendant le jour T: +33 (0) 971001824. En dehors de ces heures, consulter votre centre antipoison régional: ORFILA T: +33 (0) 145425959.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
 - **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
-
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
 - **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
 - **Pictogrammes de danger** néant
 - **Mention d'avertissement** néant
 - **Mentions de danger** néant
 - **Informations supplémentaires:**
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
 - **2.3 Autres dangers**
 - **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 13.01.2020

Numéro de version 6

Révision: 13.01.2020

Nom du produit: illbruck SP350

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Polymère silane-terminé a base d'hydrocarbure avec des charges inorganiques

Composants dangereux:

CAS: 2768-02-7 EINECS: 220-449-8	triméthoxyvinylsilane Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H332	1-<5%
CAS: 13822-56-5 EINECS: 237-511-5 Reg.nr.: 01-2119510159-45-xxxx	3-(triméthoxysilyl)propylamine Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315	1-<5%

SVHC -

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Lors de la réticulation du produit les substances suivantes se forment et se dégagent en réaction avec l'humidité atmosphérique:

Méthanol (CAS 67-56-1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Enlevez le produit de la peau avec un chiffon ou un papier. Lavez les parties affectées à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications destinées au médecin: Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.01.2020

Numéro de version 6

Révision: 13.01.2020

Nom du produit: illbruck SP350

(suite de la page 2)

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir par moyen mécanique.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Suite à la réaction à des vapeurs d'eau (humidité atmosphérique) des produits de réaction seront libérés.
Voir paragraphe 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.01.2020

Numéro de version 6

Révision: 13.01.2020

Nom du produit: illbruck SP350

(suite de la page 3)

· **Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:**

Lors de la réticulation du produit les substances suivantes se forment et se dégagent en réaction avec l'humidité atmosphérique:

Méthanol (CAS 67-56-1)

CAS: 67-56-1 méthanol

VLEP	Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (11)
------	--

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

· **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Filtre AX

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants** Non applicable.

· **Temps de pénétration du matériau des gants** Non applicable.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection

· **Protection du corps:**



Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme:

Pâteuse

Couleur:

Selon désignation produit

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 13.01.2020

Numéro de version 6

Révision: 13.01.2020

Nom du produit: illbruck SP350

(suite de la page 4)

· Odeur:	Caractéristique
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non applicable.
· Point d'éclair	>151 °C
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Densité à 20 °C:	1,47 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
VOC (EU)	0,2 g/l
VOC (CE)	0,01 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Aucun pour un stockage professionnel.
Il se forme à 150 °C des petites quantités de formaldéhyde se forment par une décomposition oxydative.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane

Oral	LD50	7.120 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3.540 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	16,8 mg/L (rat)

CAS: 13822-56-5 3-(triméthoxysilyl)propylamine

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (rabbit) (OECD 402)

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 13.01.2020

Numéro de version 6

Révision: 13.01.2020

Nom du produit: illbruck SP350

(suite de la page 5)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

CAS: 13822-56-5 3-(triméthoxysilyl)propylamine

LC50/96 h	>934 mg/L (brachydanio rerio) (OECD TG 203)
EC50/48 h	331 mg/L (daphnia magna) (OECD TG 202)
EC50/72 h	>1.000 mg/L (desmodesmus subspicatus) (OECD 201)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications:** Le produit n'est pas biodégradable.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Un produit non durci ne doit pas être traité avec les ordures ménagères, ni même être jeté dans les canalisations. Pour se débarrasser du produit, ouvrir le récipient et le laisser à l'air libre jusqu'à ce que la réaction chimique soit complètement achevée. En d'autre termes on ne doit plus sentir aucune odeur.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 13.01.2020

Numéro de version 6

Révision: 13.01.2020

Nom du produit: illbruck SP350

(suite de la page 6)

Après quoi, il est possible de le traiter comme un produit durci.

Le produit durci peut être éliminé avec les ordures ménagères à condition de respecter les réglementations locales.

· Catalogue européen des déchets

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
08 04 10	déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

· Emballages non nettoyés:**· Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**· 14.1 Numéro ONU****· ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU****· ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport****· ADR, ADN, IMDG, IATA****· Classe** néant**· 14.4 Groupe d'emballage****· ADR, IMDG, IATA** néant**· 14.5 Dangers pour l'environnement:****· Marine Polluant:** néant**· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

RÈGLEMENT (CE) No. 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008

RÈGLEMENT (CE) No. 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 13.01.2020

Numéro de version 6

Révision: 13.01.2020

Nom du produit: illbruck SP350

(suite de la page 7)

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015
2001/118/CE en ce qui concerne la liste de déchets
2008/98/CE relative aux déchets

- **Prescriptions nationales:**
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- **Les maladies professionnelles:** Pas nécessaire.
- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57** Non applicable.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR